

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

#### SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2016 À 18 HEURES 30

N° 1 - 17 / 2016 : GRAND SITE MIDI-PYRÉNÉES D'ALBI : AVENANT N°1 AU CONTRAT DE VALORISATION DU 6 JUILLET 2013

#### L'An Deux Mille Seize, le 18 février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 18 février 2016 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

#### Membres présents :

**Membres titulaires :** Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES (pouvoir de Naïma MARENGO), Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Marie-Louise AT), Bruno LAILHEUGUE Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de Bruno CRUSEL), Jean-Michel BOUAT, Geneviève PÉREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir de Claude LECOMTE), France GERBAL-MÉDALLE, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Najat DELPEYRAT (pouvoir de Pierre DOAT), Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE (pouvoir de Michel MARTY), Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

**Membres suppléants présents non votants :** Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU.

#### Membres excusés :

**Membres titulaires :** Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Enrico SPATARO, Patrice BEDIER, Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT (pouvoir à Najat DELPEYRAT), Emmanuelle PIERRY, Michel MARTY (pouvoir à Joëlle VILLENEUVE), Stéphane BARDY,

**Membres suppléants :** Mesdames, messieurs, Marie-Claude VABRE, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

**Présents : 45**

**Votants : 46**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 17 FÉVRIER 2016**

**N° 1 - 17 / 2016 : GRAND SITE MIDI-PYRÉNÉES D'ALBI : AVENANT N°1 AU CONTRAT DE VALORISATION DU 6 JUILLET 2013**

**Pilote :** Direction générale des services  
Mission Financement extérieurs

**Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur**

Le dispositif « Grands Sites Midi-Pyrénées » a été approuvé par l'Assemblée Plénière de la Région le 15 janvier 2009 et mis en œuvre en partenariat avec les huit départements, les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les offices de tourisme concernés.

L'enjeu que représentent ces Grands Sites pour l'avenir touristique des territoires de la région Midi-Pyrénées est évident. Ils constituent les arguments majeurs sur lesquels reposent principalement l'attractivité et les flux de cette économie mais aussi les caractères distinctifs de la destination Midi-Pyrénées par rapport à d'autres régions.

Le contrat de valorisation du Grand Site d'Albi a été signé le 6 juillet 2013.

Dans le cadre de ses nouvelles politiques contractuelles régionales dont les principes et les critères ont été approuvés par le conseil régional en 2014, la région Midi-Pyrénées avait décidé d'inscrire les Grands Sites Midi-Pyrénées dans les contrats régionaux uniques dont chacune des agglomérations est signataire.

C'est pourquoi, la région ayant décidé de proroger les contrats de valorisation Grands Sites Midi-Pyrénées jusqu'au 31 décembre 2017, il vous est proposé d'approuver l'avenant n°1 au contrat de valorisation du Grand Site d'Albi prenant acte de l'intégration de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au rang des signataires et prorogeant sa durée.

**Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

Vu le contrat régional unique d'agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** l'avenant n°1 au contrat de valorisation du Grand Site Midi-Pyrénées d'Albi,

**AUTORISE** monsieur le président à le signer.

Pour extrait conforme,  
Fait le 18 février 2016,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE

